

FICHE EXPORT N° 93

SIDEX

Soutien Individualisé à la Démarche EXport des PME / TPE

Le SIDEX est une aide spécifiquement destinée aux PME et TPE françaises. Rapide et simple d'accès, elle accompagne leurs projets de développement à l'international en facilitant les mises en contact avec les opérateurs étrangers.

■ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises de tous secteurs d'activité (à l'exception du négoce*), dont :

- l'effectif est inférieur à 250 salariés.
- le chiffre d'affaires est inférieur à 50 M€ HT.

L'entreprise ne doit pas être détenue à plus de 25% par une autre entité ne répondant pas à ces critères.

* exception faite pour les produits agro-alimentaires

Les entreprises devront être en mesure de présenter obligatoirement un extrait Kbis ou bien elles devront bénéficier du label «Entreprises du Patrimoine Vivant», tel que défini par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

■ QUEL TYPE DE MISSIONS PEUT ÊTRE MENÉ ?

La prospection de nouveaux marchés à l'étranger ou la finalisation de contrats sont concernés : prospection de nouveaux marchés afin d'évaluer et de rechercher des débouchés potentiels à l'exportation pour l'entreprise ou finalisation par un contrat des négociations engagées.

- Ne sont pas éligibles :
 - les missions s'inscrivant dans le cadre d'une participation collective.
 - les missions visant à créer une filiale commerciale.
 - les missions se déroulant dans un pays où se trouve une filiale de l'entreprise demandeuse.

Il ne doit exister aucun lien contractuel entre l'entreprise française et l'entreprise étrangère rencontrée durant les 36 mois précédant la mission.

■ QUELS SONT LES PAYS CONCERNÉS ?

Les pays (sauf embargo) ci-dessous classés en deux catégories :

- Pays «Grand Large» : Australie, Chine (y compris Hong Kong), Taïwan, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Mexique, Afrique du Sud, Angola, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Kazakhstan, Russie, Ukraine.
- Pays «Europe-Méditerranée» : UE27 (sauf France), Algérie, Croatie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc, Norvège, Suisse, Tunisie, Turquie.

■ QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE ?

- Prospection «Grand Large» :
 - Prise en charge pour 1 personne - Forfait unique : 800 €
- Prospection «Euro-Med» :
 - Prise en charge pour 1 personne - Forfait unique : 400 €
- Les entreprises d'outre-mer bénéficieront systématiquement du forfait «Grand Large».

Le soutien est accordé aux personnes salariées de l'entreprise réalisant la mission.

L'aide est forfaitisée en fonction de la zone ciblée.

Le nombre maximum de SIDEX autorisés par entreprise est limité à 2 par an sur des pays différents.

■ QUELS SONT LA PROCÉDURE ET LE DÉLAI DE TRAITEMENT ?

- L'entreprise dépose sa demande en ligne sur le site www.ubifrance.fr (volet Aides à l'export / Sidex), au plus tard 14 jours avant son départ en mission à l'étranger.

• Ubifrance apporte une réponse notifiée à l'entreprise par e-mail, à condition que l'ensemble des éléments ait été porté à sa connaissance et sous réserve de vérifications des éléments transmis par l'entreprise à posteriori.

• A l'issue de la mission, et dans un délai de 30 jours, l'entreprise doit envoyer son dossier de demande de remboursement complet (contrat, cartes d'embarquement aller et retour du participant en mission, compte-rendu de mission en version électronique, relevé d'identité bancaire).

• La subvention est versée à l'entreprise par virement bancaire.

Ubifrance se réserve le droit de refuser tout dossier ne répondant pas aux conditions posées.

■ QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE ?

- L'entreprise s'engage à respecter la règle communautaire de minimis qui plafonne les aides publiques versées à une entreprise sur une période donnée (voir le détail et les dispositions particulières sur le site de la Commission Européenne : <http://ec.europa.eu/>).
- L'entreprise s'engage à communiquer toutes les informations mentionnées dans le dossier de demande d'aide.

En savoir plus : sidex@ubifrance.fr
Le dossier de demande Sidex est en ligne sur le site d'Ubifrance :
<http://www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/sidex.html>

